



Bulletin Officiel

N° 3613

Jeudi 03 Juin 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE-STB- : AGO ET AGE 2

RESOLUTIONS ADOPTEES

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL- : AGE 3

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING – CIL- : AGO 4-6

PROJET DES RESOLUTIONS

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP- : 7-8
AGO

CHANGEMENT D'ADERSSE

TUNISIE VALEURS 9

PAIEMENT DE DIVIDENDES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT- 9

COURBE DES TAUX

10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

11-12

ANNEXE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES -STIP-

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE - STB -

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués aux assemblées générales ordinaire et extraordinaire qui se tiendront le mercredi 16 juin 2010, à 10 heures et 11 heures, à l'hôtel ACROPOLE- les Berges du Lac – Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour suivants :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 1- Lecture des rapports du conseil d'administration, sur la gestion de la banque et du groupe STB, relatifs à l'exercice 2009 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels de la Banque et des états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2009 ;
- 3- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes portant sur les opérations visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001 – 65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006-19;
- 4- Approbation des rapports du conseil d'administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2009 ;
- 5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2009;
- 6- Affectation des résultats ;
- 7- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration;
- 8- Nomination d'Administrateurs ;
- 9- Autorisation d'émission d'Emprunts obligataires.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Mise à jour des statuts de la Banque conformément à la législation en vigueur.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au : 34 rue Hédi Karray - cité des sciences- El Menzah.

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un membre de l'assemblée.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au : 34 rue Hédi Karray - cité des sciences- El Menzah, durant le délai légal.

Cet avis tient lieu de convocation individuelle.

AVIS DES SOCIETES (suite)RÉSOLUTIONS ADOPTÉES**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
- CIL-**

Siège social : 16 Avenue Jean Jaures, 1001 Tunis

Les résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 25/05/2010.

PREMIERE RESOLUTION

l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la somme de CINQ MILLIONS (5 000 000) de Dinars pour le porter à VINGT MILLIONS (20 000 000) de dinars par incorporation de réserves et l'émission de 1 000 000 actions gratuites (soit une action gratuite pour 3 actions anciennes) avec jouissance le 01/01/2010.
L'attribution des actions gratuites est fixée à partir du 11 Juin 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :

Article 6 : Capital Social

Le capital social de la Société est fixé à la somme de VINGT MILLIONS (20 000 000) de Dinars divisé en QUATRE MILLIONS (4 000 000) d'actions de CINQ (5) Dinars chacune, toutes souscrites en numéraire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide la mise en conformité des statuts avec la loi n° 2009-16 du 16/03/2009 modifiant et complémente le Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIETES (suite)

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
- CIL-**

Siège social : 16 Avenue Jean Jaures, 1001 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2009, la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2009, approuve le rapport du conseil d'administration dans son intégralité, les conventions et opérations spéciales mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2009 tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

❖	Résultat net 2009	:	7.338.957
❖	Report à nouveau 2008	:	893.181
	Total	:	8.232.138
❖	Réserve légale (plafond 10%)	:	78.235
❖	Dotation au fonds social	:	150.000
❖	Réserves pour		
	Réinvestissements exonérés	:	2.650.000
	Solde à affecter	:	5.353.903
❖	Réserve extraordinaire	:	2.500.000
❖	Bénéfice à distribuer	:	2.160.000
❖	Report à nouveau	:	693.903

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de transférer aux réserves extraordinaires la réserve pour réinvestissements exonérés de 300 000,000 Dinars affectée du résultat de l'exercice 1994 devenue libre ainsi que les primes d'émission de 2 250 000,000 Dinars.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 0,720 DT par action.

L'assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes le 10/06/2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2009 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les jetons de présence au titre de l'exercice 2009 à 42.000 DT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Habib BOUAZIZ en qualité d'Administrateur pour une période d'une année prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2010, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite -**II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :**

	31 Décembre		Variation	
	2009	2008	MOHTAIT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	5 687 273	4 488 773	1 198 500	26,70%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	251 188 411	223 737 076	27 451 335	12,27%
Portefeuille-titres commercial	15 208 242	1 084 922	14 123 320	1301,78%
Portefeuille d'investissement	5 447 970	3 544 570	1 903 400	53,70%
Valeurs Immobilisées	5 238 041	6 549 115	-1 311 074	-20,02%
Autres actifs	3 141 488	2 049 818	1 091 670	53,26%
TOTAL DES ACTIFS	285 911 425	241 454 274	44 457 151	18,41%

	Exprimés en Dinars			
	31 Décembre		Variation	
	2009	2008	MOHTAIT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	4 958 573	5 354 084	-395 511	-7,39%
Emprunts et dettes rattachées	231 058 333	193 393 455	37 664 878	19,48%
Fournisseurs et comptes	11 050 223	10 960 879	89 344	0,82%
Autres passifs	7 678 744	5 748 808	1 929 936	33,57%
TOTAL DES PASSIFS	254 745 873	215 457 226	39 288 647	18,24%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	15 000 000	15 000 000	0	0,00%
Réserves	15 471 649	10 103 867	5 367 782	53,13%
Résultats reportés	693 903	893 181	-199 278	-22,31%
Total des capitaux propres	31 165 552	25 997 048	5 168 504	19,88%
TOTAL DES CAPITAUX	285 911 425	241 454 274	44 457 151	18,41%

III - L'état d'évolution des capitaux propres.

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	921 649	500 000	893 181	7 338 957	33 325 552
Affectations approuvées par l'A.G.O du 25 Mai 2010		78 235	2 500 000	2 650 000		150 000		1 960 722	(7 338 957)	-
Reclassement de la prime d'émission et de la réserve pour réinvestissement exonérés aux réserves extraordinaires			2 550 000	(300 000)	(2 250 000)					-
Dividendes								(2 160 000)		(2 160 000)
<u>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</u>	15 000 000	1 500 000	9 750 000	2 650 000	0	1 071 649	500 000	693 903	0	31 165 552

AVIS DES SOCIETES (suite)

PROJET DES RESOLUTIONS

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

Projet des résolutions de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- - qui sera soumis à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2010

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant aux comptes de l'exercice 2009 et du rapport général des Commissaires aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2009.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes se rapportant à l'exercice 2009, en prend acte et approuve les conventions réglementées dans leurs intégralités.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP » après avoir entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers consolidés de l'exercice 2009, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2009.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au titre de l'exercice 2009 des jetons de présence à hauteur de 1 000 Dinars par séance avec un maximum de 4 000 Dinars par an pour chaque Administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire enregistre les résultats déficitaires de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 soit 11.357.368,732 Dinars.

Elle décide son affectation comme suit :

Amortissements différés	Dinars	10 060 808,960
Report déficitaire (perte 2009)	Dinars	1 296 559,772

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine la décision du Conseil d'Administration du 05/02/2010 relative à la cooptation de Mr. Mohamed EZZAOUIA en qualité de nouvel administrateur en remplacement de Mr. Mohamed Hedi DRIDI démissionnaire.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

En application de l'Article 19 des Statuts et notamment le troisième Alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale prend acte de la désignation par le Conseil d'Administration lors de sa réunion tenue le 29 avril 2010 des Administrateurs suivants comme sortants :

- Pirelli Tyre spa
- La Banque Islamique de Développement « BID »

Le bureau de l'Assemblée a reçu candidatures pour les deux sièges objet de ce renouvellement.

L'opération de vote a donné les résultats suivants :

-
-

Ainsi les deux sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

- 1)
- 2)

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2012.

De cet fait le Conseil d'Administration se trouve composé des Administrateurs suivants :

- Mr. Mohamed EZZAOUIA
- STUSID BANK
- STB
- BTK
- STIA
- OCT
-
-

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal, tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à

AVIS DES SOCIETES (suite)CHANGEMENT D'ADRESSE

Tunisie Valeurs, intermédiaire en Bourse au capital de 5 000 000 dinars, informe le public du transfert de son siège social du 17, rue de Jérusalem Tunis Belvédère à **l'Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – Tunis Mahrajène.**

Tél : L. G. (216) 71 189 600 / 71 189 630

Fax : (216) 71 949 354

Les anciens locaux du 17, rue de Jérusalem – Tunis Belvédère, continuent à être exploités en tant qu'agence commerciale du centre ville.

2010 - AS - 596

PAIEMENT DE DIVIDENDES**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE -BIAT-**

SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

*La Banque Internationale Arabe de Tunisie **BIAT** a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 mai 2010 a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2009 à 2 Dinars par action, soit 20% de la valeur nominale et la mise en paiement de ces dividendes à partir du 14 juin 2010.*

2010 - AS - 595

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 JUIN 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,421%		
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,415%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,409%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,404%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,398%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,392%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,380%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,373%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,367%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011	4,361%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,378%	998,992
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,423%	1 025,990
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 012,571
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,548%	1 046,885
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 100,436
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,615%	1 132,666
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,669%	1 095,693
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,430
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,873%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,008%	1 101,619
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,264%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,309%		1 012,620
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,881%	1 085,169

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,637	132,647		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,535	11,536		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,193	1,193		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,923	31,926		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,953	43,957		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	158,586	158,414		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	681,635	680,656		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	133,608	133,471		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	124,563	124,566		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	113,359	113,337		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	103,884	111,352	111,331		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	104,659	104,533		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
13	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 159,446	1 214,561	1 214,956		
14	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 129,375	2 129,506		
15	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	117,558	117,283		
16	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	118,410	118,327		
17	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 104,650	1 103,273		
18	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	119,418	119,584		
19	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	158,171	157,904		
20	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	14,103	14,088		
21	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 513,100	5 520,215		
22	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 406,095	6 409,541		
23	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,263	2,264		
24	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,805	1,807		
25	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,163	1,165		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
26	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	106,039	106,050
27	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,330	102,339
28	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,818	102,829
29	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,561	100,818	100,829
30	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,409	101,419
31	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,137	104,686	104,695
32	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	104,221	101,632	101,642
33	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,701	101,712
34	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09		106,171	107,727	107,736
35	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	103,266	100,747	100,757
36	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	102,011	102,021
37	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,623	102,016	102,025
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,919	101,929
39	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	104,011	104,020
40	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	103,969	103,978
41	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-		100,000	101,032	101,039
42	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,934	100,943
43	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,494	102,125	102,136
44	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,662	100,228	100,239
45	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-		102,837	104,224	104,237
46	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09		104,138	105,643	105,651
47	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	103,032	100,172	100,526
48	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,557	102,393	102,403
49	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,638	102,613	102,621
50	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,042	100,161	100,169

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
51	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,493	10,342	10,343
52	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,934	101,764	101,775
53	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	05/04/10	3,441	102,193	100,172	100,182
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
54	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	28/5/09		102,252	104,151	104,214
SICAV MIXTES								
55	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	75,949	75,865
56	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	136,395	153,698	153,435
57	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 355,316	1 511,493	1 511,232
58	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	108,614	108,573
59	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	118,896	118,563
60	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	91,143	102,480	102,253
61	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,816	15,800
62	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	278,557	277,926
63	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	52,189	52,782
64	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	1 890,601	2 193,003	2 194,090
65	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	78,389	78,304
66	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	58,030	58,013
67	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	101,028	101,995	101,961
68	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	106,984	110,798	110,627
69	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	99,691	108,741	108,395
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,531	11,877	11,877
71	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,327	12,954	12,949
72	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	15,797	16,981	16,969
73	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	15,561	17,555	17,537
74	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-		10,846	11,806	11,754
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	127,591	127,579
76	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	17,671	19,633	19,646
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	101,842	101,914
78	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	105,624	105,260
79	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	139,994	141,028
80	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		119,707	130,395	130,509
81	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		116,320	124,264	124,319
82	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	-		10,385	10,862	10,851
83	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		115,099	125,280	125,116
84	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		113,355	119,346	119,220
85	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	159,087	167,563	167,242
86	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	143,828	149,325	149,215
87	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	129,895	131,372	131,341
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	9 142,327	9 565,768	9 540,363
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-		134,168	162,762	161,930
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-		1 166,664	1 410,466	1 405,674
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-		100,000	102,880	103,467
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-		100,000	103,881	104,297
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-		9 989,736	10 127,542	10 054,686

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
-STIP-**

Siège social : Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre 1003- Tunis El Khadra.

La Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques -STIP- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	(Exprimé en Dinars Tunisiens)	
		Solde au 31 décembre 2 009	Solde au 31 décembre 2 008
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 343 555	8 343 555
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(6 137 804)	(5 606 638)
	III.1.	2 205 751	2 736 917
Immobilisations corporelles		171 252 733	170 815 866
- Amortissements des immobilisations corporelles		(127 214 887)	(118 107 946)
	III.1.	44 037 846	52 707 921
Immobilisations financières		10 597 497	10 446 389
- Provisions sur immobilisations financières		(5 596 860)	(5 596 860)
	III.2.	5 000 637	4 849 529
Total des actifs immobilisés		51 244 234	60 294 367
Autres actifs non courants			
		-	-
Total des actifs non courants		51 244 234	60 294 367
Actifs courants			
Stocks		31 688 598	33 743 971
-Provisions pour dépréciation des stocks		(877 788)	(981 617)
	III.3.	30 810 809	32 762 354
Clients et comptes rattachés		29 848 883	27 806 659
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(15 683 002)	(15 725 260)
	III.4.	14 165 881	12 081 399
Autres actifs courants	III.5.	6 626 830	6 669 975
Placements et autres actifs financiers	III.6	3 749 875	719 117 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7.	7 849 886	6 465 382 (*)
Total des actifs courants		63 203 282	58 698 227
Total des actifs		114 447 516	118 992 594

comptes, Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF et Mr Mohamed Neji HERGLI.

(*) Données retraitées à des fins comparatives-Note III.26

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
Capitaux propres et passifs	Notes	2 009	2 008
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres		7 823 254	7 806 983
Résultats reportés		(91 221 830)	(72 650 445)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(66 077 915)	(47 522 802)
Résultat de l'exercice		(11 357 369)	(18 571 385)
Total des capitaux propres	III.8.	(77 435 284)	(66 094 186)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9.	14 593 511	19 513 785
Autres passifs non courants	III.10.	846 982	846 982
Provisions pour risques et charges	III.11.	210 016	230 016
Autres dettes non courantes	III.12.	685 314	2 165 485
Total des passifs non courants		16 335 822	22 756 267
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13.	8 058 240	11 895 004
Autres passifs courants	III.14.	26 027 562	21 208 892
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.15.	141 461 176	129 226 617
Total des passifs courants		175 546 978	162 330 514
Total des passifs		191 882 800	185 086 781
Total des capitaux propres et des passifs		114 447 516	118 992 594

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Période de 12 mois close le	Période de 12 mois close le
	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation			
Revenus	III.16.	93 332 832	77 928 470
Autres produits d'exploitation	III.17.	179 997	150 831
Total des produits d'exploitation		93 512 829	78 079 301
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		4 948 496	(7 206 075)
Achats de marchandises consommés		-	-
Achats d'approvisionnements consommés	III.18.	57 115 271	58 607 293
Charges de personnel	III.19.	17 603 074	16 450 649
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.20.	9 807 170	11 431 754
Autres charges d'exploitation	III.21.	3 868 592	4 308 818
Total des charges d'exploitation		93 342 603	83 592 439
Résultat d'exploitation		170 226	(5 513 138)
Charges financières nettes	III.22.	11 388 997	13 031 370
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.23.	19 573	41 583
Autres pertes ordinaires	III.24.	90 891	13 652
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(11 290 089)	(18 516 578)
Impôt sur les bénéfices		67 280	54 807
Résultat des activités ordinaires après impôt		(11 357 369)	(18 571 385)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(11 357 369)	(18 571 385)
Résultat net de la période		(11 357 369)	(18 571 385)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(11 357 369)	(18 571 385)

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Période de 12 mois close le	Période de 12 mois close le
Notes	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(11 357 369)	(18 571 385)
- Ajustements pour:		
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 248 486	11 799 152
Reprises sur provisions et amortissements	(441 316)	(367 398)
Différence de change sur liquidités et équivalents	2 112	(13 634)
- Variations des :		
Stocks	2 055 373	(10 417 620)
Créances	(2 042 225)	6 516 614
Autres actifs courants	(110 818)	1 228 331
Placements et autres actifs financiers	(3 030 758)	140 020 (*)
Fournisseurs et autres dettes	4 657 531	8 355 488
Transfert de charges	(710 942)	1 239 893
Plus value de cession des immobilisations	(10 950)	(34 210)
Moins value sur cession des immobilisations	11 067	50
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(729 808)	(124 699) (*)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(916 965)	(302 501)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	10 950	34 210
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(44 084)	(24 449)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(950 099)	(292 740)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	26 788 319	16 631 729
Encaissements provenant des subventions d'investissements	64 000	125 033
Décaissement pour remboursement des emprunts	(30 041 007)	(26 290 186)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 188 688)	(9 533 424)
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(2 112)	13 634
Variation de trésorerie	(4 870 707)	(9 937 229) (*)
Trésorerie au début de l'exercice	(37 325 663)	(27 388 434) (*)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(42 196 370)	(37 325 663) (*)

(*) Données retraitées à des fins comparatives-Note III.26

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT.

A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital non suivit d'effet pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoit comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tout autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2.BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La STIP a accusé une perte nette de 11 357 369 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 77 435 284 DT, soit 83 747 020 DT en deçà de la moitié du capital social.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 112 343 696 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 77 435 284 DT au total de l'actif.

Cette situation est due à des facteurs endogènes et surtout exogènes ayant affectés la compétitivité commerciale, la performance économique et l'équilibre financier de la société.

Dans ce contexte, la STIP a entamé un processus de recherche de solutions stratégiques visant la restructuration de la société et le rétablissement de son équilibre financier. La société a ainsi établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011.

A ce titre, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier et l'a mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société a, également, confié, depuis le 1er juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des dits investisseurs stratégiques dans l'augmentation de capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Know How	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Constructions	2,5% à 5%
Matériels et outillages industriels	20%

Stocks

Les stocks sont composés de stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminés sur la base de coûts standards

calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque sortie.

En matière de provision sur stock de produits finis, il est procédé comme suit:

- Pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles) dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ; une provision égale à la différence est constatée.
- Pour les produits finis fabriqués pour le compte de la société " Pirelli" et qui sont facturés à un prix conventionnel, une provision égale à la différence entre le prix de vente et le coût réel de production a été constituée.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

III.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations nettes s'élèvent au 31/12/2009 à 46 243 597 DT. Elles sont analysées au niveau du tableau suivant :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2008	Acquisitions	Transfert	Cessions et régularisations	Valeur brute au 31/12/2009	Amortissements cumulés au 31/12/2008	Dotation 2009	Cessions et régularisations	Amortissements cumulés au 31/12/2009	VCN au 31/12/2009
<u>Immobilisations incorporelles</u>										
-Know How	7 004 062	-	-	-	7 004 062	(4 584 802)	(484 376)	-	(5 069 179)	1 934 884
-Logiciels	576 796	-	-	-	576 796	(564 218)	(8 655)	-	(572 872)	3 923
-Fonds commercial	762 697	-	-	-	762 697	(457 618)	(38 135)	-	(495 753)	266 944
-En cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Avance sur commandes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total (I)	8 343 555	-	-	-	8 343 555	(5 606 638)	(531 166)	-	(6 137 804)	2 205 751
<u>Immobilisations corporelles</u>										
-Terrains	1 368 098	-	-	-	1 368 098	-	-	-	-	1 368 098
-Constructions	24 892 371	-	-	-	24 892 371	(12 177 876)	(847 613)	-	(13 025 489)	11 866 882
-Constructions réévaluées	870 029	-	-	-	870 029	(513 930)	(14 320)	-	(528 251)	341 779
-Agencements et aménagements des constructions	3 074 866	10 032	-	-	3 084 898	(2 336 206)	(218 151)	-	(2 554 357)	530 541
-Matériel & outillages industriels	98 783 598	829 016	-	(371 098)	99 241 516	(61 780 781)	(8 354 583)	360 082	(69 775 282)	29 466 234
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 625 194	-	-	-	37 625 194	(37 625 194)	-	-	(37 625 194)	-
-Matériel de transport	1 551 789	47 496	-	(35 082)	1 564 204	(1 460 183)	(23 969)	35 082	(1 449 071)	115 133
-Matériel informatique	1 012 246	21 738	-	-	1 033 984	(929 111)	(45 107)	-	(974 218)	59 766
-Agencement, Aménagements & Installations	1 087 180	7 992	-	(42 429)	1 052 743	(906 129)	(46 727)	42 429	(910 427)	142 316
-Equipement de bureau	435 893	6 640	-	(23 294)	419 238	(378 535)	(17 307)	23 243	(372 599)	46 639
-En cours	114 602	1 023 219	(1 037 361)	-	100 459	-	-	-	-	100 459
Sous-total (II)	170 815 866	1 946 132	(1 037 361)	(471 903)	171 252 733	(118 107 946)	(9 567 778)	460 836	(127 214 887)	44 037 846
Total (I+II)	179 159 421	1 946 132	(1 037 361)	(471 903)	179 596 288	(123 714 584)	(10 098 944)	460 836	(133 352 691)	46 243 597

III.2.LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes des provisions totalisent au 31/12/2009 un montant net de 5 000 637 DT contre un montant net de 4 849 529 DT au 31/12/2008. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Titres de participation SOMACOP	5 596 860	5 596 860	-
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355	-
Cautionnements	307 556	341 174	(33 618)
Prêts au personnel	184 726	-	184 726
Total valeur brute	10 597 497	10 446 389	151 108
- Provision pour dépréciation	(5 596 860)	(5 596 860)	-
Total valeur nette	5 000 637	4 849 529	151 108

La provision pour dépréciation des immobilisations financières est relative aux titres SOMACOP.

III.3.LES STOCKS

Les stocks affichent au 31/12/2009 un montant brut de 31 688 598 DT contre un montant brut de 33 743 971 DT au 31/12/2008. La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 877 788 DT au 31/12/2009 contre 981 617 DT au 31/12/2008 soit un montant net des stocks au 31/12/2009 de 30 810 809 DT contre 32 762 354 DT au 31/12/2008. Les stocks se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Matières premières	12 609 071	10 627 290	1 981 781
- Provision pour dépréciation	-	-	-
Total valeur nette des matières premières	12 609 071	10 627 290	1 981 781
Stock de produits finis	7 681 584	13 319 609	(5 638 025)
- Provision pour dépréciation	(77 788)	(181 617)	103 828
Total valeur nette des produits finis	7 603 795	13 137 992	(5 534 197)
Stock d'en-cours de productions de biens	3 132 289	2 442 759	689 529
- Provision pour dépréciation	-	-	-
Total valeur nette des en-cours	3 132 289	2 442 759	689 529
Stock de pièces de rechange et autres approv.	8 265 655	7 354 313	911 342
- Provision pour dépréciation	(800 000)	(800 000)	-
Total valeur nette des pièces de rechange	7 465 655	6 554 313	911 342
Total valeur nette	30 810 809	32 762 354	(1 951 545)

III.4.LES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés affichent une valeur brute au 31/12/2009 de 29 848 883 DT contre 27 806 659 DT au 31/12/2008. La provision pour dépréciation des créances clients s'élève au 31/12/2009 à 15 683 002 DT contre 15 725 260 DT au 31/12/2008.

La valeur nette des clients et comptes rattachés s'élève ainsi à 14 165 881 DT au 31/12/2009 contre 12 081 399 DT au 31/12/2008.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Clients locaux	57 473	1 186 673	(1 129 200)
Clients locaux, effets à recevoir	939 905	323 558	616 347
Clients étrangers	13 281 412	10 659 999	2 621 413
Clients douteux	15 570 094	15 636 429	(66 335)
Total valeur brute	29 848 883	27 806 659	2 042 225
- Provision pour dépréciation	(15 683 002)	(15 725 260)	42 258
Total valeur nette	14 165 881	12 081 399	2 084 482

III.5.LES AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31/12/2009 à 6 626 830 DT contre 6 669 975 DT au 31/12/2008. Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Fournisseurs débiteurs	896 611	700 652	195 958
Personnel	184 954	349 521	(164 567)
Etat, impôts/sociétés à reporter	3 357 042	3 666 258	(309 217)
Etat TVA à reporter	22 578	292 458	(269 879)
Etat TVA récupérable	621 027	-	621 027
Etat TFP à reporter	326 463	259 675	66 788
Ristourne TFP	-	130 902	(130 902)
Etat, avance en douanes	199 865	199 243	623
Etat Rappel d'Impôts	364 315	545 414	(181 098)
Sociétés de groupe	1 044 872	947 059	97 813
Charges constatées d'avances	240 559	237 893	2 666
Autres actifs courants	-	3 121	(3 121)
Total valeur brute	7 258 287	7 332 195	(73 908)
- Provision pour dépréciation	(631 457)	(662 220)	30 763
Total valeur nette	6 626 830	6 669 975	(43 145)

III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 31/12/2009 à 3 749 875 DT contre 719 117 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Régies d'avance et accréditifs (supérieurs à 3 mois)	3 749 875	719 117	3 030 758
Total	3 749 875	719 117 (*)	3 030 758

(*) Données retraitées à des fins comparatives-Note III.26

III.7. LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2009 à 7 849 886 DT contre 6 465 382 DT au 31/12/2008. Elles se détaillent ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Banques	395 936	1 603 674	(1 207 738)
Caisses	10 221	17 880	(7 659)
Chèques à L'Encaissement	5 205 580	2 824 603	2 380 977
Effets à L'Encaissement	-	3 676	(3 676)
Effets à L'Escompte	857 369	817 919	39 451
Régies d'avance & accréditifs (inférieurs à 3 mois)	1 380 780	1 197 631(*)	183 149
Total	7 849 886	6 465 382	1 384 504

(*) Données retraitées à des fins comparatives-Note III.26

III.8. LES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont passés de (66 094 186) DT au 31/12/2008 à (77 435 284) DT au 31/12/2009.

Cette variation est détaillée au niveau du tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2008	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 806 983	(23 729 724)	(48 920 721)	(18 571 385)	(66 094 186)
<i>Affectation de résultat de l'exercice 2008 suivant la décision de l'AGO du 17/07/2009</i>							(7 951 181)	(10 620 203)	18 571 385	-
<i>Subvention d'investissement - Quote-part de l'exercice</i>						64 000 (47 729)				64 000 (47 729)
<i>Résultat net de l'exercice 2009</i>									(11 357 369)	(11 357 369)
Solde au 31/12/2009	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 823 254	(31 680 905)	(59 540 925)	(11 357 369)	(77 435 284)

III.9.LES EMPRUNTS

Les emprunts à plus d'un an affichent au 31/12/2009 un solde de 14 593 511 DT contre un solde de 19 513 785 DT au 31/12/2008 et sont détaillés ainsi :

Bailleurs de fonds	durée	Franch	taux	Crédit initial	Solde au 31/12/2008				2 009		Solde au 31/12/2009			
					à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total	Rembts	Reclasts	à + d'un an	à - d'un an	échus impayés	Total
UBCI crédit 1 269 888 DT	7 ans	2 ans	4,00000%	4 210 656	272 119	181 413	0	453 531	181 413	181 413	90 706	181 413	0	272 119
UBCI crédit 672 555,288 DT	7 ans	2 ans	4,00000%	"	144 119	96 079	48 040	288 238	144 119	96 079	48 040	96 079	0	144 119
UBCI Crédit 1 474 524 DT	7 ans	2 ans	4,00000%	"	315 969	210 646	105 323	631 939	315 969	210 646	105 323	210 646	-	315 969
UBCI Crédit 793 688,913 DT	7 ans		4,00000%		170 076	113 384	-	283 460	113 384	113 384	56 692	113 384	-	170 076
STB Crédit : 2 063 027,120 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	14 000 000	1 289 392	171 919	601 716	2 063 027		171 919	1 117 473	171 919	773 635	2 063 027
STB Crédit : 2 372 171,477 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	"	1 532 027	197 681	642 463	2 372 171	-	197 681	1 334 346	197 681	840 144	2 372 171
STB Crédit : 3 358 906,778 DT	15 ans	3 ans	9,22000%	"	2 099 317	279 909	979 681	3 358 907	-	279 909	1 819 408	279 909	1 259 590	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625 DT	15 ans	2 ans	9,22000%	"	803 930	100 491	301 474	1 205 895	-	100 491	703 439	100 491	401 965	1 205 895
STB Crédit : 2 372 546,236 DT	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 460 028	182 504	684 388	2 326 920	-	182 504	1 277 525	182 504	866 892	2 326 920
STB Crédit : 2 627 453,764 DT	15 ans	2 ans	9,29300%	"	1 616 895	202 112	757 919	2 576 926	-	202 112	1 414 783	202 112	960 031	2 576 926
STB Crédit : 5 000 000 DT	7 ans		7,31250%	5 000 000	357 143	714 286	2 857 143	3 928 571	-	357 143	-	357 143	3 571 429	3 928 571
ATTIJARI Bank Crédit 2 000 000 DT	7 ans	2 ans	6,93750%	2 000 000	-	239 209	851 254	1 090 462					1 090 462	1 090 462
Amen Bank Crédit 2 200 000DT	12 ans	2 ans	6,90625%	7 000 000	1 322 500	205 500	524 000	2 052 000		223 000	1 099 500	223 000	729 500	2 052 000
Amen Bank Crédit 800 000 DT	12 ans	2 ans	6,90625%	"	480 750	74 750	190 500	746 000	-	81 000	399 750	81 000	265 250	746 000
Amen Bank crédit 4 000 000 DT	10 ans	2 ans	7,00000%	"	2 594 250	358 250	914 250	3 866 750	-	389 250	2 205 000	389 250	1 272 500	3 866 750
Amen Bank crédit : 1 200 000DT	3 ans		7,00000%	1 200 000	-	-	1 200 000	1 200 000	-	-	-	-	1 200 000	1 200 000
BFT Crédit : 3 000 000 DT	7 ans	2 ans	6,90625%	3 000 000	-	545 466	2 454 534	3 000 000	-	-	-	-	3 000 000	3 000 000
UIB Crédit réaménagé:3 555 000 DT	6 ans		6,00000%	4 000 000	969 480	646 320	1 939 200	3 555 000		646 320	323 160	646 320	2 585 520	3 555 000
UIB Crédit réaménagé : 445 000 DT	2,5 ans		7,00000%	"	-	-	445 000	445 000	-	-	-	-	445 000	445 000
BTK Crédit 6 000 000 DT	12 ans	2 ans	7,93750%	6 000 000	2 550 000	600 000	1 800 000	4 950 000		600 000	1 950 000	600 000	2 400 000	4 950 000
BTK Crédit réaménagé 1 050 000DT			7,00000%	1 050 000	618 000	144 000	288 000	1 050 000	-	144 000	474 000	144 000	432 000	1 050 000
BNA Crédit 8 424 000 DT	7 ans	2 ans	6,90625%	10 000 000	-	1 684 800	6 739 200	8 424 000	-	-	-	-	8 424 000	8 424 000
BNA Crédit 1576.000 DT	7 ans		6,00000%	"	236 400	315 200	1 024 400	1 576 000	-	236 400	-	236 400	1 339 600	1 576 000
BNA Crédit 4 410 000 DT	18M		8,00000%	4 410 000	-	-	3 589 365	3 589 365	-	-	-	-	3 589 365	3 589 365
BIAT 2 500 000 DT	7 ans	2 ans	7,00000%	2 500 000	476 190	476 190	1 547 619	2 500 000		476 190		476 190	2 023 810	2 500 000
BH Crédit 247 000 DT	10 ans		8,20000%	247 000	205 199	28 429		233 628	28 429	30 833	174 366	30 833	0	205 199
Total					19 513 785	7 768 538	30 485 469	57 767 791	783 314	4 920 274	14 593 511	4 920 274	37 470 692	56 984 477

III.10.LES AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants s'élevant au 31/12/2009 à 846 982 DT contre le même solde au 31/12/2008. Il s'agit à hauteur de 844 649 DT d'une avance accordée par l'Etat Tunisien depuis les premières années d'activité de la " STIP ", et qui provient d'un don Italien.

III.11.LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2009 à 210 016 DT contre 230 016 DT au 31/12/2008.

III.12.AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes s'élèvent au 31/12/2009 à 685 314 DT contre 2 165 485 DT au 31/12/2008.

Elles se détaillent ainsi :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Dette CNSS à plus d'un an	551 725	1 497 540	(945 815)
Dette fiscale à plus d'un an	133 589	667 945	(534 356)
Total	685 314	2 165 485	(1 480 171)

La STIP a bénéficié d'un échéancier s'étalant sur cinq ans pour le remboursement de sa dette vis à vis de la CNSS d'un montant de 4 498 530 DT; ainsi que d'un échéancier de même durée vis à vis du trésor en application de la loi n° 25/2006 du 15/06/2006 relative à l'amnistie fiscale pour 2 671 780 DT.

La partie à échoir dans un délai supérieur à une année est classée parmi les passifs non courants. Celle à moins d'une année est classée parmi les autres passifs courants.

III.13.LES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés est de 8 058 240 DT au 31/12/2009 contre 11 895 004 DT au 31/12/2008. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
Fournisseurs locaux	3 223 379	3 014 783	208 596
Fournisseurs étrangers	869 940	6 733 117	(5 863 177)
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	1 541	1 541	-
Fournisseurs, factures non parvenues	3 582 442	1 157 474	2 424 968
Fournisseurs locaux, effets à payer	17 607	616 564	(598 956)
Total des fournisseurs d'exploitation	7 694 909	11 523 479	(3 828 570)
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>			
Fournisseurs locaux	116 472	116 472	-
Fournisseurs étrangers	2 264	2 264	-
Fournisseurs locaux, retenus de garantie	244 595	252 790	(8 195)
Total des fournisseurs d'immobilisations	363 331	371 526	(8 195)
Total	8 058 240	11 895 004	(3 836 765)

III.14.LES AUTRES PASSIFS COURANTS

Le total des autres passifs courants s'élève au 31/12/2009 à 26 027 562 DT contre 21 208 892 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Clients R.R.R. à accorder	8 663 495	7 189 182	1 474 313
Ristournes à rembourser à MAAP	902 177	902 177	-
Fonds social	1 771 220	1 711 022	60 197
Personnel	1 816 905	1 963 973	(147 069)
Etat, impôts et taxes	6 479 425	4 924 621	1 554 804
Associés, dividendes à payer	1 067 622	1 067 622	-
Caisse Nationale de sécurité sociale	2 477 208	2 606 023	(128 814)
Tantièmes	94 462	94 462	-
Jetons de présence	165 015	188 015	(23 000)
Produits constatés d'avance	2 542 425	419 447	2 122 978
Autres passifs non courants	185	-	185
Sous total 1	25 980 138	21 066 544	4 913 594
Provision courante pour risques & charges	47 424	142 348	(94 924)
Total	26 027 562	21 208 892	4 818 670

III.15.LES CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2009 à 141 461 176 DT contre 129 226 617 DT au 31/12/2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Échéances à moins d'un an sur emprunts	4 920 274	7 768 538	(2 848 264)
Échéances impayées	37 470 692	30 485 469	6 985 223
Emprunts courants	30 829 967	32 347 680	(1 517 712)
Intérêts courus	18 193 985	14 833 885	3 360 100
Banques	50 046 257	43 791 046	6 255 211
Total	141 461 176	129 226 617	12 234 559

III.16.LES REVENUS

Les revenus réalisés au cours de 2009 s'élèvent à 93 332 832 DT contre 77 928 470 DT réalisés au cours de 2008.

Les revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2009	31/12/2008	
Ventes locales			
Ventes locales de produits finis Msaken	40 390 731	21 558 538	18 832 192
Ventes locales de produits finis "All-steell"	10 291 381	19 596 837	(9 305 456)
Ventes locales de produits finis MI Bourguiba	10 302 888	7 887 738	2 415 150
Ventes de produits intermédiaires	439 382	507 035	(67 653)
Ristournes sur ventes	(4 934 166)	(3 246 105)	(1 688 061)
Total des ventes locales	56 490 216	46 304 044	10 186 172
Ventes à l'export			
Exportation de produits finis Msaken	19 891 303	18 427 685	1 463 618
Exportation de produits finis "All-steell"	14 935 946	11 253 039	3 682 908
Exportation de produits finis MI Bourguiba	1 034 691	982 805	51 886
Exportation de produits finis Pirelli U2	1 337 465	1 765 948	(428 483)
Exportation de services	29 449	-	29 449
Ristournes sur ventes accordées	(386 238)	(805 051)	418 813
Total des ventes à l'export	36 842 616	31 624 426	5 218 190
Total	93 332 832	77 928 470	15 404 362

III.17.LES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation réalisés au cours de 2009 s'élèvent à 179 997 DT contre 150 831 DT réalisés au cours de 2008.

Ils se détaillent ainsi :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Revenus des immeubles	20 524	20 524	-
Ventes des déchets	99 589	96 541	3 049
Quote-part Subvention d'investissement	47 729	23 396	24 332
Autres produits	8 538	10 370	(1 832)
Jetons de présence perçus	3 618	-	3 618
Total	179 997	150 831	29 166

III.18.LES ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés encourus en 2009 s'élèvent à 57 115 271 DT contre 58 607 293 DT encourus en 2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Achats d'approvisionnements	51 096 413	45 923 632	5 172 782
Variation de stocks des autres approvisionnements	(4 455 348)	2 979 395	(7 434 743)
Total 1	46 641 065	48 903 027	(2 261 962)
Achats de fournitures et matières consommables	7 180 439	5 623 192	1 557 248
Variation de stocks matières premières et fournitures	(1 211 739)	(210 512)	(1 001 227)
Total 2	5 968 700	5 412 680	556 021
Achats non stockés	4 505 505	4 291 586	213 919
Total	57 115 271	58 607 293	(1 492 022)

III.19.LES CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel encourues en 2009 s'élèvent à 17 603 074 DT contre 16 450 649 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Salaires	13 847 082	12 950 335	896 746
Charges sociales	3 360 109	3 147 971	212 138
Autres charges sociales	349 186	309 915	39 271
Fonds social	46 697	42 427	4 270
Total	17 603 074	16 450 649	1 152 425

III.20.LES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions de 2009 s'élèvent à 9 807 170 DT contre 11 431 754 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2009	31/12/2008	
Dotations aux amortissements des immobilisations	10 098 944	10 658 338	(559 394)
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	54 778	(54 778)
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	144 407	1 028 695	(884 288)
Dotations aux provisions pour dép des autres actifs courants	5 135	-	5 135
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	57 341	(57 341)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(103 828)	-	(103 828)
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(222 563)	(349 651)	127 088
Reprises sur provisions pour risques et charges	(114 924)	(17 747)	(97 178)
Total	9 807 170	11 431 754	(1 624 584)

III.21.LES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation encourues en 2009 s'élèvent à 3 868 592 DT contre 4 308 818 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2009	31/12/2008	
Location et charges locatives	71 993	457 080	(385 087)
Entretien et réparation	626 772	466 364	160 408
Primes d'assurances	808 486	765 920	42 565
Gardiennage	158 507	148 086	10 421
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	327 673	313 301	14 372
Relations publiques	182 635	167 784	14 851
Frais de transport sur ventes	353 768	320 454	33 315
Missions et réceptions	76 231	79 823	(3 593)
Frais postaux et de télécommunication	80 049	65 455	14 595
Frais et commissions bancaires	794 642	935 015	(140 373)
Charges diverses ordinaires*	59 883	440 377	(380 494)
Impôt et taxes	327 953	149 158	178 794
Total	3 868 592	4 308 818	(440 226)

* Les charges diverses ordinaires se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2009	31/12/2008	
Redevances techniques	-	328 098	(328 098)
Jetons de présence	30 000	31 000	(1 000)
Autres charges diverses ordinaires	29 883	81 279	(51 396)
Total	59 883	440 377	(380 494)

III.22.LES CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes encourues en 2009 s'élèvent à 11 388 997 DT contre 13 031 370 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2009	31/12/2008	
Intérêts sur crédits d'exploitation	758 958	630 532	128 426
Intérêts de retard de paiement	2 779 102	2 721 440	57 662
Intérêts sur emprunts	1 831 760	2 581 108	(749 348)
Intérêts des comptes courants	4 105 340	4 232 075	(126 735)
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	558 247	659 072	(100 826)
Intérêts sur crédits financement des stocks	50 421	64 595	(14 175)
Intérêts sur financement des exportations	831 491	1 067 938	(236 447)
Autres intérêts et pénalités	469 165	218 574	250 591
Intérêts créditeurs des comptes courants bancaires	16 841	(55 520)	72 361
Escompte obtenu	(480)	-	(480)
Pertes et gains de change réalisés	476 944	(354 243)	831 187
Pertes et gains de change non réalisés	(488 791)	1 265 800	(1 754 591)
Total	11 388 997	13 031 370	(1 642 374)

III.23.AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires réalisés au cours de 2009 s'élèvent à 19 573 DT contre 41 583 DT en 2008. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2009	31/12/2008	
Produits nets sur cessions d'immobilisations	10 950	34 210	(23 260)
Autres gains ordinaires	8 623	7 373	1 250
Total	19 573	41 583	(22 010)

III.24. AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires encourues en 2009 s'élèvent à 90 891 DT contre 13 652 DT encourues en 2008. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2009	31/12/2008	
Charges nettes sur sorties d'immobilisations	11 067	50	11 016
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	79 824	13 602	66 222
Total	90 891	13 652	77 239

III.25.TRESORERIE DE DEBUT ET DE FIN DE PERIODE

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2009 s'élève à (42 196 370) DT contre (37 325 663) DT en 2008 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2009	Solde au 31/12/2008	Variation
Banques	395 936	1 603 674	(1 207 738)
Caisses	10 221	17 880	(7 659)
Chèques à L'Encaissement	5 205 580	2 824 603	2 380 977
Effets à L'Encaissement	-	3 676	(3 676)
Effets à L'Escompte	857 369	817 919	39 451
Régies d'avance & accréditifs	1 380 780	1 197 631	183 149
Banques débitrices	(50 046 257)	(43 791 046)	(6 255 211)
Total	(42 196 370)	(37 325 663)	(4 870 707)

III.26.MODIFICATIONS COMPTABLES

Conformément aux dispositions de la NCT11, un changement de méthode de détermination de la composition des liquidités et équivalents de liquidités a été opéré au 31/12/2009 d'une manière rétrospective. En effet, les régies d'avance et accréditifs correspondant aux blocages de fonds effectués par certaines banques au titre, d'une part, des cautions qu'elles délivrent à la société au profil des services de la douane, et d'autre part, de l'ouverture des crédits documentaires étaient, antérieurement à l'exercice 2009, classés parmi les liquidités et équivalents de liquidités.

En 2009, la société a reclassé les blocages de fonds qui remontent à plus de 3 mois parmi la rubrique « Placements et autres actifs financiers » et ce en application des dispositions du § 67 de la norme comptable générale.

Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état des flux de trésorerie de l'exercice 2008 ont été retraitées en pro-forma. Le retraitement opéré se présente comme suit :

- Les retraitements aux rubriques du bilan au 31/12/2008 se présentent comme suit :

	Solde au 31 décembre 2008	Retraitements	Solde au 31 décembre 2008
Actifs	Publié		Retraité
Actifs courants			
Placements et autres actifs financiers	-	719 117	719 117
Liquidités et équivalents de liquidités	7 184 499	(719 117)	6 465 382

- Les retraitements aux rubriques de l'état des flux de trésorerie de la période close le 31/12/2008 se présentent comme suit :

	Période de 12 mois close le 31/12/2008	Retraitements	Période de 12 mois close le 31/12/2008
	Publiée		Retraitée
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
- Variations des :			
Placements et autres actifs financiers	-	140 020	140 020
Total des flux de trésorerie liés aux	(264 719)	140 020	(124 699)
Variation de trésorerie	(10 077 249)	140 020	(9 937 229)
Trésorerie au début de l'exercice	(26 529 297)	(859 137)	(27 388 434)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(36 606 546)	(719 117)	(37 325 663)

IV. Engagements hors bilan

1. Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
-					
a) Garantie réelle					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)		Attijari B, ATB, UBCI	Attijari B	Attijari B	0
• Nantissement					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les Matériels et outillages)		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
b) Effets escomptés et non échus	12 020 842				
Total	12 020 842				
2 - Engagements reçus					
a) garanties personnelles					
• Caution personnelle	4 400 000				
Caution accordée par un client	1 000 000	SPG	NON	NON	0
Caution accordée par un client	2 000 000	STPCI	NON	NON	0
Caution accordée par un client	1 000 000	SNP	NON	NON	0
Caution accordée par un client	400 000	Gros Pneus	NON	NON	0

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
b) Garantie réelles					
• Hypothèques	3 514 311				
Hypothèque sur titre foncier n° 39984	200 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 48957	50 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 26733		JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 17664	414 311	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 90475	700 000	SNP	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 90912	300 000	SOCOP	NON	NON	0
Hypothèque 1er rang (Zone industrielle Chargaia)	1 700 000	STPCM	OUI	NON	0
• Nantissement	3 187 369				
Contrat de nantissement sur 4 fonds de commerce	1 246 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	922 811	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM	OUI	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	318 558	ITUREP	NON	NON	0
Total	11 101 680				

2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti*
• Emprunt d'investissement	56 984 477
AMEN Bank	7 864 750
ATB	0
BFT	3 000 000
BH	205 199
BIAT	2 500 000
BNA	13 589 365
Attijari Bank	1 090 462
BTK	6 000 000
STB	17 832 418
UBCI	902 283
UIB	4 000 000

*Montants en principal

V. Eventualités

1. En application des dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, la STIP a bénéficié, au cours de l'exercice 2006, de l'abandon des pénalités de contrôle et de retard se rapportant à la dette fiscale constatée en vertu de la reconnaissance de dette du 23/4/2005 relative aux impôts et taxes dus au titre de la mise en place de la technologie Pirelli.

Cet abandon a permis à la société d'une part, d'annuler la quote-part de la dette fiscale initialement comptabilisée au titre des pénalités de contrôle pour 525 907 DT en constatant un produit d'égal montant, et d'autre part, de ne pas prendre en charge les pénalités de retard arrêtées à la date de l'abandon à 320 613 DT.

Seulement, l'abandon des pénalités prévu par la loi d'amnistie de 2006 demeure subordonné au respect du calendrier de paiement du principal de la dette s'élevant à 2 671 780 DT qui prévoit 20 échéances trimestrielles s'étendant initialement jusqu'au 31/3/2011 d'une valeur de 133 589 DT chacune dont 15 ont été déjà payées à la date de clôture de l'exercice 2009. Par ailleurs, le paiement tardif d'une échéance générera une amende de retard de 1% par mois du montant de l'échéance.

Cette situation pourrait ainsi avoir pour conséquence, en cas de non paiement d'une échéance, la déchéance de l'avantage et l'acquiescement, conformément aux dispositions de la loi n° 2006-25 du 15/5/2006 relative à l'amnistie fiscale, des pénalités abandonnées majorées des amendes de retard.

En raison des difficultés de trésorerie que connaît la société, l'incidence finale de cette situation ne peut revêtir, qu'un caractère incertain justifiant, conformément à la norme comptable tunisienne NCT 14, de mentionner le passif éventuel qui en découle et qui est estimé au 31 décembre 2009 à la somme de 846 520 DT correspondant au risque en pénalités contrôle et de retard se rapportant à la déchéance de l'avantages fiscal de l'abandon.

2. La relation entre la STIP et ses salariés est régie par la convention interne d'établissement de la STIP. L'article 57 de cette convention prévoit ce que tout agent partant à la retraite bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite.

Ainsi, en vertu de cet article, la société est redevable à son personnel partant d'indemnités de départ à la retraite et par conséquent, elle encourt à ce sujet un passif éventuel.

Toutefois, ce passif n'a pas pu être mesuré de façon fiable puisque son estimation est tributaire de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, en conséquence, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

3. Dans le cadre de la privatisation de la société par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques tel que indiqué à la note II.2, la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 31 décembre 2009 et ceux confirmés par certaines banques, préalablement au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, a permis de relever que ceux comptabilisés sont en deçà de ceux inscrits sur les livres des banques à hauteur des montants suivants :

Nature des engagements	Montant
Intérêts conventionnels et intérêts de retard impayés sur crédits à LT	196 791
Intérêts impayés sur préfinancement export et financement des stocks	90 573
Engagements par signature	6 341 935

VI. Informations sur les parties liées

A-Transactions avec les parties liées

Au 31/12/2009, les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

- Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2009 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 1 831 760 DT et 2 779 102 DT ;
- Des ventes réalisées au cours de l'exercice 2009 à la SMTP Amine pour un montant de 12 633 464 DT. La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2009 à 77 845 078 MAD, soit 12 934 738 DT (converti au cours de clôture) ;
- Le montant des ristournes à accorder à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2009 à 30 352 159 MAD, soit 5 043 315 DT (converti au cours de clôture) ;
- Des ventes (HT) réalisées au cours de l'exercice 2009 à la société SOMACOP pour un montant de 9 393 847 DT. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2009, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 5 055 917 DT provisionnée à hauteur de 1 635 713 DT.
- Le montant des ristournes à accorder à la SOMACOP s'élève au 31/12/2009 à 415 774 DT.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2009 à ce titre s'est élevé à 24 218 DT hors TVA ;
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP et chez la société SMTP Amine, filiale installée au Maroc et dont un membre du directoire est directeur à la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2009 à SMTP Amine et à SOMACOP se sont élevées respectivement à 7 653 DT et 44 809 DT ;
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2009 a porté sur 50 308 DT ;

- La créance envers la société SOMACOP en raison des refacturations des salaires des détachés et des frais de location s'élève au 31/12/2009 à 318 332 DT ;
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des salaires des expatriés et des frais de mission et de déplacement au Maroc s'élève à au 31/12/2009 à 4 166 016 MAD soit 692 225 DT (converti au cours de clôture) ;
- Le montant de la créance envers la société SOMACOP Plus, en raison des refacturations des salaires des détachés s'élève à la date du 31/12/2009 à 34 315 DT. Le montant des refacturations au titre de 2009 s'élève à 21 640 DT.

B-Rémunération des dirigeants

La rémunération du Président Directeur Général se détaille comme suit :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration du 11 septembre 2007, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants :
 - Deux voitures de fonction,
 - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
 - Une prise en charge des prestations téléphoniques.
- Un avantage postérieur à l'emploi constitué d'une indemnité de départ à la retraite dont le principe a été décidé par le conseil d'administration du 5 février 2010 et le montant a été fixé par le conseil d'administration du 29 avril 2010 à 4 mois de salaire. Cet avantage impactera les comptes de l'exercice 2010.

Le tableau suivant illustre la rémunération agrégée du Président Directeur Général (en DT) :

Eléments de la rémunération	Président Directeur Général
	Charges de l'exercice
Avantages à court terme	149 554
Total	149 554

VII. Note sur les événements postérieurs

Ces états financiers ont été arrêtés et autorisés pour la publication en date du 29/04/2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2009, tels qu'annexés aux pages 9 à 35 du présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Opinion sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2009 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

2- La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

7- Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les informations suivantes données dans les notes aux états financiers :

7.1. La note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 11 357 369 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2009, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 77 435 284 DT, soit 83 747 020 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une Assemblée Générale Extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2009, supérieur de 112 343 696 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 77 435 284 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Toutefois, il y a lieu de signaler que la société a déjà obtenu des accords de principe formels des banques pour adhérer au plan de restructuration et procéder au retraitement des engagements de la STIP. La société a, également, confié, depuis le 1^{er} juillet 2009, à une banque d'affaires, une mission d'assistance et d'accompagnement pour la réalisation de sa restructuration et privatisation par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le processus est actuellement fondé sur le principe de l'indexation de l'abandon partiel des dettes bancaires à l'apport en numéraire des dits investisseurs stratégiques dans l'augmentation du capital. Une note d'information présentant ce processus a été, d'ailleurs, validée par le comité de pilotage de la privatisation de la STIP réuni le 15 janvier 2010 sous l'égide de la Direction Générale de la Privatisation « DGPV » (relevant du secrétariat d'Etat à la privatisation).

Suite à la réunion du conseil d'administration de la société en date du 5 février 2010, des demandes d'information sur les engagements de la STIP auprès des établissements de crédit arrêtés au 31 décembre 2009 ont été adressées aux banques concernées. Le 16 avril 2010, un appel à la manifestation d'intérêt a été lancé en fixant la date limite de réception des dossiers au 21 mai 2010.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

7.2. La note V.2 aux états financiers dont le contenu indique que la société encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP.

Ce passif, n'a pas pu être, toutefois, fiablement mesuré puisque tributaire de l'estimation de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

7.3. La note V.3 aux états financiers qui indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 31 décembre 2009 et ceux confirmés par certaines banques, préalablement au lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, dans le cadre de la privatisation de la société par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques a permis de relever que ceux comptabilisés sont en deçà de ceux inscrits sur les livres des banques à hauteur des montants suivants :

Nature des engagements	Montant
Intérêts conventionnels et intérêts de retard impayés sur crédits à LT	196 791
Intérêts impayés sur préfinancement export et financement des stocks	90 573
Engagements par signature	6 341 935

II- Autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- La société a accusé au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 des pertes nettes respectives de 18 571 385 DT et de 17 961 493 DT et, à ces dates, les fonds propres de la société sont en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes. En concrétisation du plan de restructuration financière envisagé, une Assemblée Générale Extraordinaire s'est réunie depuis le 30 juin 2008 et a décidé la continuité des activités de la société en prévoyant une réduction du capital motivée par des pertes de 29 454 768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42 078 240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune. Toutefois, cette décision n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes. De même, aucune nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire ne s'est réunie, en application des dispositions du même article, dans les quatre mois de l'approbation des comptes de l'exercice 2008, à l'effet de statuer, de nouveau, sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre établissement au titre de l'exercice 2009. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport remis à la direction générale de la société.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 26 mai 2010

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting
Mohamed Neji HERGLI

Rapport Spécial des commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer, ci dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Par ailleurs, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune convention nouvelle entrant dans le cadre des dispositions des articles ci dessus cités.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2009 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 1 831 760 DT et 2 779 102 DT.
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP et chez la société SMTP Amine, filiale installée au Maroc et dont un membre du directoire est directeur à la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2009 à ces deux filiales se sont élevées respectivement à 44 809 DT et 7 653 DT.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer annuel facturé en 2009 à ce titre s'est élevé à 24 218 DT hors TVA.
- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2009 a porté sur 50 308 DT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

C.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués exclusivement de la rémunération du Président Directeur Général et qui se détaillent comme suit :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration du 11 septembre 2007, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants :
 - Deux voitures de fonction,
 - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
 - Une prise en charge des prestations téléphoniques.

- Un avantage postérieur à l'emploi constitué d'une indemnité de départ à la retraite dont le principe a été décidé par le conseil d'administration du 5 février 2010 et le montant a été fixé par le conseil d'administration du 29 avril 2010 à 4 mois de salaire. Cet avantage impactera les comptes de l'exercice 2010.

C.2- Les obligations et engagements de la STIP envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Président Directeur Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09
Avantages à court terme	149 554	14 804
TOTAL	149 554	14 804

Fait à Tunis, le 26 mai 2010

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting
Mohamed Neji HERGLI